

RAPPORT ANNUEL 2007

Banca Popolare di Sondrio (suisse)

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 50 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 355 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini

Président

Flavio Pedrazzoli

Vice-Président

Plinio Bernardoni

Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinnler

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi

Directeur Général

Mauro De Stefani

Sous-Directeur Général

Responsable Division Crédits, Controlling et Marchés

Enrico Vitali

Directeur

Responsable Division Private Banking, Asset Management

Roberto Rossi

Directeur

Responsable Division Retail, Corporate, Succursales

Paolo Camponovo

Directeur

Responsable Division Logistique

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini

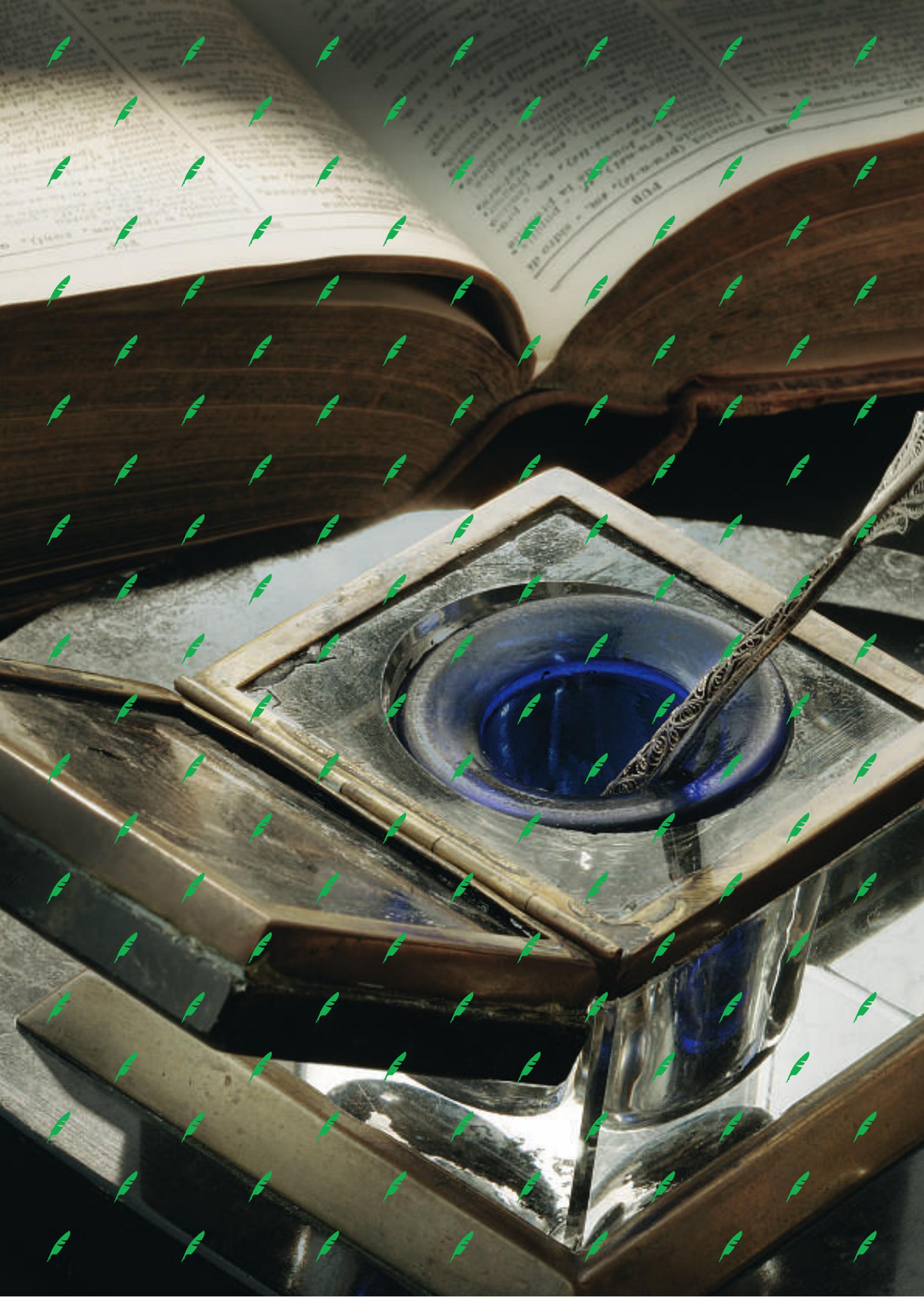
Directeur

(depuis le 1^{er} janvier 2008)

BUREAU DE RÉVISION

Deloitte SA

Lugano





*Là où le paysan, tenace, s'efforce de conserver le berceau familial
et où le scientifique reconnu vient chercher le bien-être à la fin de sa vie et le repos
ultime, il n'y a pas de crépuscule mais une perpétuelle renaissance.¹*



Banca Popolare di Sondrio (suisse)

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du Président
a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

15

COMPTE ANNUEL 2007

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2007

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2007

29

RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

53

NOS PRODUITS ET SERVICES

55

LUIGI EINAUDI
VALEURS HUMAINES EN ÉCONOMIE ET EN POLITIQUE

I

Luigi Einaudi: un souvenir vivant

III

La terre d'origine de Luigi Einaudi

VII

Einaudi et la Suisse

XVII

Le style institutionnel du Président de la République Luigi Einaudi

XXIX

La théorie monétaire de Luigi Einaudi et son message

XXXVII

Les Fondations intitulées à Luigi Einaudi

XLIX



*Saurons-nous élever la multitude au niveau des minorités élues
et la convaincre que le bien-être économique ne s'obtient que par
la liberté morale et la liberté politique ?²*

1.
Luigi EINAUDI,
Francesco Ruffini,
dans "La riforma sociale"
(mars-avril 1934).

2.
Luigi EINAUDI,
Un siècle après,
dans "Nuova Gazzetta del Popolo"
(8 février 1948).

Photo
Ethiopien avec un exemplaire
du "Giornale di Genova".
Institut national pour l'histoire du
mouvement de libération en Italie
(Milan), Fond Ferdinando Scarpetta.

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de vous présenter mes meilleurs vœux en cette année qui commence.

Au cours de l'exercice écoulé, l'économie mondiale, bien que de moins en moins subordonnée aux Etats-Unis, n'en a pas moins traversé, comme eux, des turbulences liées à la fameuse crise des *subprimes* d'il y a quelques mois, crise qui tend aujourd'hui à se calmer. Pendant ce temps, l'économie internationale a continué d'avancer d'un bon pas, toujours plus soutenue par la Chine et l'Inde.

Quant à notre économie, elle se porte bien. En cela, elle a même dépassé nos attentes et se situe au-dessus de la moyenne européenne. Et comme rien n'est jamais dû au hasard dans le monde de l'économie, il faut signaler que la Confédération helvétique réunit, depuis toujours, les conditions institutionnelles nécessaires à une politique cohérente, inspirée par une vraie vision d'ensemble. Nous en avons d'ailleurs eu confirmation avec les dernières élections fédérales, expression de cette volonté de "gouverner pour accomplir".

Les prévisions demeurent positives, grâce à un franc faible et à une consommation soutenue par les bons chiffres de l'emploi. Il faut également ajouter que la Suisse traverse en ce moment une période de surchauffe conjoncturelle, inhibitrice d'expansion, supérieure à la croissance potentielle, particulièrement dans l'industrie mécanique, dans l'électronique et la métallurgie.

Le secteur bancaire maintient sa capacité d'attraction, lui qui, au cours de son histoire, a fait de la gestion de patrimoine sa mission première.

Les résultats de notre exercice peuvent se résumer en trois observations: la collecte augmente de 13%, les placements de 21% et le bénéfice de 37%. Quant à la gestion des services, nous avons fait de notre mieux pour être bien placés.

La concurrence, qui est acharnée, n'a pas eu que des inconvénients, car elle a su stimuler notre professionnalisme et notre ténacité. Ces deux principes, qui régissent depuis toujours notre activité, sont facilités par la grande souplesse de notre organisation et l'intelligence disciplinée de nos collaborateurs, qui nous ont donné des preuves soutenues de leur réactivité et de leur acuité professionnelle.

Notre implantation territoriale, avec une ouverture à Davos, se monte à 19 filiales, réparties dans cinq cantons; l'une d'elle est, en outre, installée dans la Principauté de Monaco.

L'immeuble où se trouve la succursale de St Moritz vient d'entrer dans notre patrimoine.

Dans notre travail, que nous espérons toujours plus intense et fructueux, nous savons que nous pouvons compter sur un capital humain exceptionnel qui a confirmé, tout au long de cet exercice, ses compétences et son esprit d'entreprise. À la Direction Générale, qui préside aux destinées de notre établissement avec sérieux et exemplarité, et à chacun de ses Collaborateurs, nous adressons toute notre estime et tous nos

remerciements. Le Bureau Révision interne jouit également de toute notre gratitude, lui dont la tâche est si délicate.

De même, nous assurons une reconnaissance sans faille à tous nos Collègues Administrateurs, ainsi qu'à Deloitte SA.

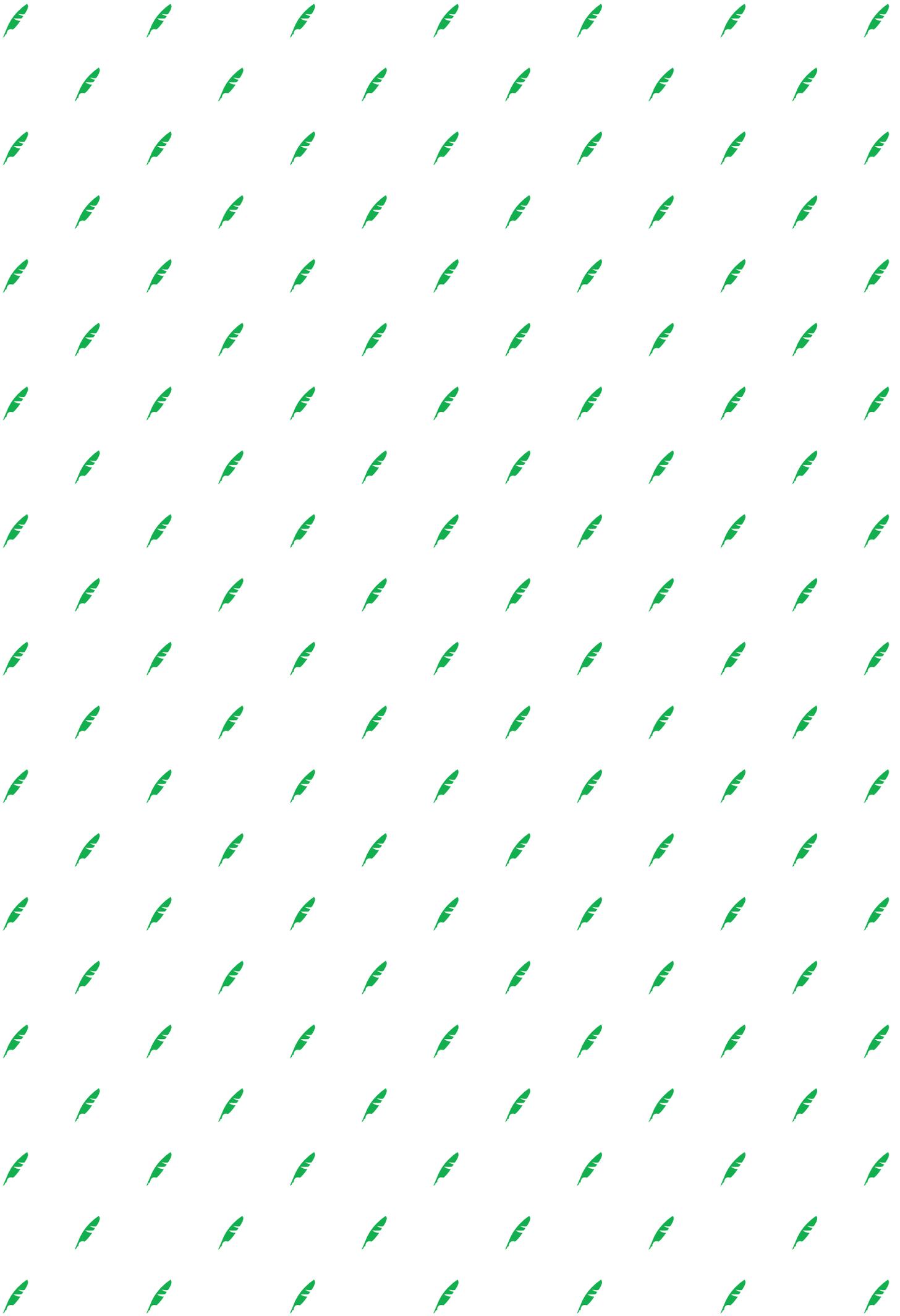
Merci encore à la Commission Fédérale des Banques, que nous assurons de notre coopération pleine et entière.

Enfin, nos remerciements vont également à notre clientèle, dans l'espoir qu'elle trouve chez nous l'attention, la compétence et la discrétion, et qu'elle continue de nous accorder sa confiance.

Nous avons consacré le volet culturel de ce rapport à l'économiste et homme politique libéral Luigi Einaudi qui trouva en Suisse refuge et hospitalité. L'idée de rendre hommage à ce grand personnage est née de la lecture du très plaisant ouvrage de correspondance *Luigi Einaudi – Luigi Albertini: Lettere (1908-1925)*, établi par le professeur Marzio Achille Romani. Luigi Einaudi, promoteur en son temps d'une politique monétaire rigoureuse fut élu président de la République en 1948. Ce fut un grand Italien, un père de la Patrie.

Lugano, 1^{er} janvier 2008

Le Président
Piero Melazzini







*L'instinct pacifique du marchand, du banquier, de l'industriel, du paysan céda alors le pas à l'élan patriotique de l'homme qui savait qu'en jetant dans la fournaise ardente tous ses biens matériels, il allait sauver et accroître certains bienfaits spirituels ou immatériels. Cette certitude, tous ne l'avaient pas, mais la majorité en avait l'intuition confuse et profonde qui la poussa à se jeter au feu.*³

3.
Luigi EINAUDI,
*Libérisme, bourgeoisie et
origines de la guerre,*
dans "La riforma sociale"
(septembre-octobre 1928).

Photo
"Over the Top"
Première Guerre mondiale
tranchées occidentales
troupes britanniques (1914-1918).
TopFoto / Archives Alinari.



*Qu'ils prennent garde, les farouches défenseurs de l'esprit
contre la matière, de l'âme contre le ventre, à ne pas se rendre coupables de la
destruction de la tradition politique nationale, qui est un bien suprême !⁴*

4.
Luigi EINAUDI,
*Valeurs morales de la tradition
politique. A propos de dictature*,
dans "Corriere della Sera"
(8 août 1922).

Photo
Dans la campagne toscane
à l'époque de la bataille du blé.
Archives Angelo Scala.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DICÉMBRE 2007

Une photographie prise à la fin de l'exercice présente une situation générale des marchés internationaux fortement contrastée et difficile à interpréter. En effet, l'économie mondiale a confirmé un rythme de croissance soutenu. L'apport positif des pays industrialisés de la vieille Europe a causé davantage de surprise que la confirmation des forts taux de développement du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). On redoute par contre qu'après avoir secoué les marchés au cours du second semestre 2007, la crise financière déclenchée par l'insolvabilité du secteur des hypothèques à risque (subprimes américaines) puisse s'étendre à l'économie dans son ensemble. Pour conjurer le danger d'une crise des liquidités, les principales banques centrales se sont vues contraintes à intervenir plusieurs fois vigoureusement.

Les économistes et les observateurs tendent au pessimisme dans leurs analyses. Ces dernières vont parfois jusqu'à évoquer le spectre d'un resserrement du crédit (credit crunch), le retour de la stagflation, la menace d'une récession mondiale, la fin de l'époque de la titrisation, pour n'en évoquer que quelques-uns. La reprise de l'inflation qui est désormais visible, oblige les autorités monétaires à s'impliquer à fond.

A notre humble avis, il faut repenser le modèle de développement économique en redonnant le rôle principal à l'économie plutôt qu'aux finances et plus particulièrement à leurs formes extrêmes que nous avons eu, plus souvent que souhaité, l'occasion d'observer au cours de ces dernières années. En étant bien conscients que l'économie ne peut se permettre d'échapper longtemps à ces retombées, nous souhaitons que cette période d'incertitude puisse être surmontée dans des délais raisonnables.

La Suisse, pays où nous déployons notre activité, remplit comme toujours toutes les conditions permettant d'être confiants face à l'avenir. Le PIB a confirmé une bonne marche des affaires et les prévisions à court terme restent favorables dans tous les secteurs économiques. Cela renforce bien sûr la capacité d'assurer ses arrières, mais la prudence nous interdit de nourrir l'illusion d'être à l'abri d'éventuels dégâts collatéraux. Le fléchissement du franc suisse face à l'euro n'a pas été mal accueilli par certains secteurs tournés vers l'exportation. Un affaiblissement ultérieur semble toutefois improbable, vu que la Banque Nationale s'y oppose fermement en raison des éventuelles retombées inflationnistes. La perte de valeur du dollar reste le facteur de risque le plus présent sur les marchés monétaires; l'euro reste bien soutenu. Un repositionnement éventuel des portefeuilles mondiaux sur des devises alternatives pourrait déclencher des mouvements aux conséquences imprévisibles.

Si l'on limite la comparaison aux données en début et en fin de période, les bourses mondiales ont enregistré une année positive dans son ensemble. Dans les faits, et surtout pendant le second semestre, on observe une volatilité élevée et une tension notable. Et plus précisément, les marchés des pays émergents ont obtenu des résultats exceptionnels tandis que les bourses des pays industrialisés ont affronté de violentes turbulences et enregistré de fortes pertes dans le secteur financier. L'intervention de capitaux en provenance d'Asie et du Moyen-Orient pour soutenir de prestigieuses institutions bancaires en difficulté a fait grand bruit. Si cette tendance devait se confirmer, cela signifierait le prélude à de nouveaux scénarios de globalisation avec des flux financiers allant des pays émergents vers les pays riches, ce qui était tout à fait imprévisible.

C'est dans ce contexte qu'à travers les principales associations du secteur, la Suisse relance de manière quasi provocante sa propre place financière avec pour objectif défini dans un "masterplan" de gagner des positions à l'échelle mondiale. Dans ce domaine aussi, la meilleure défense semble être l'attaque.

Notre Banque garde toute sa confiance dans la Confédération helvétique.

Le "Plan de Développement à Moyen Terme 2008 – 2010", prévoit de donner une nouvelle impulsion à l'expansion du réseau territorial, d'en renforcer les structures centrales et périphériques, notamment dans le domaine de l'informatique, d'investir dans les activités de contrôle des risques sans négliger d'élargir la gamme des produits et services. Dans cette optique, le soutien assuré par la Maison Mère est un point fort qui permet de compter sur des synergies utiles et de fructueux échanges de know-how et d'expériences au sein d'une collaboration bénéficiant de la matrice bancaire commune.

L'objectif est bien entendu d'augmenter le volume de la Clientèle dans tous les domaines possibles en travaillant toujours davantage à l'expansion territoriale. Voilà pourquoi nous venons d'ouvrir une nouvelle unité: l'agence de Davos (GR), ce qui a porté à dix-huit le nombre d'agences auxquelles on peut ajouter la succursale étrangère de Monaco. Les 303 personnes, 35 de plus que lors de la clôture précédente, représentent le facteur principal pour réaliser de nouveaux et grands objectifs; nous envisageons également de renforcer nos ressources humaines et de continuer à veiller au perfectionnement professionnel. Dans cet esprit, des investissements notables ont été effectués dans l'informatique pour être à la hauteur des enjeux actuels et futurs, en particulier encore plus présents face à la concurrence, grâce à des ressources humaines qui combinent professionnalisme et maîtrise du service à la Clientèle. De plus, le prestige dont jouissent les entreprises et les personnes dans le monde du crédit trouve sa substance dans la reconnaissance de leurs capacités; c'est de là que naît la confiance de la Clientèle.

Dans l'intention de répondre aux nouvelles exigences d'investissement et de diversification de la Clientèle, notre "Popso (Suisse) Investment Fund", SICAV de droit luxembourgeois, a étendu son offre à trois nouveaux secteurs. La fondation "Life Benefit", active dans la gestion des fonds de prévoyance individuelle (troisième pilier) a sensiblement augmenté son patrimoine.

La bonne marche de "Sofipo Fiduciaire SA.", partenaire actif dans le domaine fiduciaire, a favorisé l'élargissement de son rayon d'action. Par voie de conséquence, nous avons accepté la demande de libérer la part résiduelle du capital actions au moment voulu. "Sofipo Austria GmbH", structure ayant son siège à Vienne, avec participation de notre Banque tant directement que par Sofipo Fiduciaire, a été dotée de ressources humaines supplémentaires, ce qui lui donne l'organisation appropriée pour suivre les initiatives entrepreneuriales en Europe centrale.

La collaboration avec les partenaires externes "Generali Suisse", pour les produits d'assurance, et surtout "Fortis Lease Suisse", pour le leasing d'entreprise, s'est révélée par-

ticulièrement fructueuse. L'utilisation des services de la Banque par l'intermédiaire du réseau internet, notre "GoBanking", est en nette augmentation conformément au reste du marché. Nous tenons à souligner le thème de la sécurité qui est au cœur de nos préoccupations, et ce dans tous les secteurs.

Suite à l'accueil favorable réservé à Bâle II, il reste au système bancaire à remplir d'autres conditions légales qui lui imposent de prendre des mesures sur les plans de l'organisation et des procédures. Ces projets exigeant des ressources appropriées, cela signifie parfois un déplacement des priorités fixées précédemment.

Dans une situation aussi complexe, la Banque a été en mesure d'atteindre, voire de dépasser, les objectifs qui avaient été définis.

La collecte de la Clientèle représentent CHF 5'602'833'329.- (+13%), dont CHF 4'302'880'502.- (+14%) sous forme indirecte. La collecte totale directe se monte à CHF 1'299'952'827.- (+9%) et se répartit comme suit: engagements à titre d'épargne et d'investissements CHF 327'918'851.- (-3%); autres engagements envers la Clientèle CHF 768'804'246.- (+7%); obligations de caisse CHF 203'230'000.- (+48%).

Les tensions sur les marchés interbancaires ont mis en évidence qu'il était plus nécessaire que jamais de bénéficier du refinancement interne des engagements. A cet égard le mot d'ordre et l'objectif prioritaire de la Banque sont depuis toujours: collecter pour prêter.

Les crédits octroyés à la Clientèle se sont finalement élevés à CHF 1'464'902'419.- (+21%), en prenant différentes formes techniques, essentiellement celle des crédits hypothécaires, CHF 996'350'129.- (+31%), qui concernent quasi exclusivement la construction de logements et présentent une nette diversification des risques. S'élevant à CHF 468'552'290.- (+4%), les crédits lombard, les crédits d'entreprise, les crédits aux institutions publiques et les catégories résiduelles composent le poste des autres crédits relatifs à la Clientèle. Les modèles internes d'évaluation du risque ont montré le faible degré de risque de notre portefeuille. Le cours historique ne vient que confirmer ce jugement en termes encore plus rassurants.

La ventilation de notre proposition commerciale dans les divers secteurs du Private, Retail et Corporate Banking a porté ses fruits.

Le résultat des opérations sur intérêts s'élève à CHF 29'013'871.- (+37%), grâce au développement du portefeuille crédits et à la situation des principales devises sur le marché monétaire. Source première de revenus pour la Banque, les opérations sur commission et les prestations de service ont obtenu un résultat de CHF 49'484'029.- (+4%), affichant une évolution moyennement satisfaisante en raison des difficultés persistantes sur les marchés boursiers. Le résultat des opérations de négoce se référant à la quasi-totalité de l'activité de change pour le compte de la Clientèle, signe un CHF 7'496'621.-, enregistrant une rassurante progression (+14%). Le total des recettes nettes provenant des opérations bancaires ordinaires est passé à CHF 86'015'463.- (+14%).

Nous tenons à souligner que la Banque ne détient dans son portefeuille propre aucune position en produits dérivés ni même sous forme de produits structurés. Il n'y a pas d'exposition directe ou indirecte dans le secteur des subprime ou dans des segments analogues.

Les dépenses en personnel totalisent CHF 36'001'084.- (+19%), ce montant comprenant un versement exceptionnel effectué sur base volontaire à notre fondation de prévoyance professionnelle (deuxième pilier). Cette charge a été entièrement assumée par l'employeur pour améliorer les prestations vieillesse du personnel. Les autres dépenses opérationnelles se sont élevées à CHF 20'944'526.- (+10%), ce qui correspond à une augmentation proportionnelle au développement de la structure. Le total des coûts de l'exercice est de CHF 56'945'610.- (+15%).

Le bénéfice brut représente CHF 29'069'853.- (+11%). Net d'amortissements ordinaires et accélérés, de provisions proportionnelles aux risques et d'impôts, le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 13'871'827.-, ce qui représente une croissance de 37%.

Vu les résultats obtenus et les objectifs de croissance de la Banque incitant à renforcer progressivement les fonds propres, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter l'intégralité du bénéfice net de l'exercice à la "Réserve légale générale", conformément à l'article 22 des Statuts.

Nous remercions nos Clients toujours plus nombreux de leur confiance qui nous permet de regarder l'avenir avec un optimisme sans cesse renouvelé; la Commission Fédérale des Banques pour son soutien sans faille et l'organe de Révision externe Deloitte SA, pour sa précieuse collaboration.

Notre reconnaissance va tout particulièrement à notre Personnel qui, comme toujours, s'est distingué par son professionnalisme, sa disponibilité et sa fidélité à l'entreprise.

Lugano, le 21 janvier 2008

Le Conseil d'Administration





“Nous voulons la paix !” Ce cri est trop humain, trop beau, pour une humanité à peine sortie de deux épouvantables guerres mondiales et menacée par une troisième aussi dévastatrice. Il est naturel que tous les hommes qui n’ont pas un cœur de bête lui fassent écho et l’applaudissent !⁵

5.
Luigi EINAUDI,
Qui veut la paix ?, dans
“Corriere della Sera”
(4 avril 1948).

Photo
Savone, immeuble bombardé pendant
une attaque aérienne (vers 1942).
Ministère de l’intérieur,
département des sapeurs-pompiers,
du secours public et de la défense
civile / © Fratelli Alinari.

COMPTE ANNUEL 2007

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

ACTIFS

en CHF	Notes	2007	2006	Variation
Liquidités		53 698 115	26 176 069	27 522 046
Créances sur les banques		248 854 580	290 987 404	(42 132 824)
Créances sur la clientèle	3.1	468 552 290	452 358 016	16 194 274
Créances hypothécaires	3.1	996 350 129	760 131 860	236 218 269
Immobilisations financières	3.2	63 473 758	56 600 397	6 873 361
Participations	3.2, 3.4	803 943	411 500	392 443
Immobilisations corporelles	3.4	31 029 058	24 329 760	6 699 298
Comptes de régularisation		14 273 475	11 185 532	3 087 943
Autres actifs	3.17	10 922 221	7 184 584	3 737 637
Total des actifs		1 887 957 569	1 629 365 122	258 592 447
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		168 105 276	93 278 650	74 826 626

PASSIFS

en CHF	Notes	2007	2006	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		221 132	127 000	94 132
Engagements envers les banques		371 560 303	251 022 913	120 537 390
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		327 918 581	336 437 544	(8 518 963)
Autres engagements envers la clientèle		768 804 246	716 840 898	51 963 348
Obligations de caisse	3.8	203 230 000	136 866 000	66 364 000
Comptes de régularisation		15 367 415	10 863 644	4 503 771
Autres passifs	3.18	25 529 164	18 415 108	7 114 056
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	39 938 112	37 275 225	2 662 887
Capital social	3.10, 3.11	50 000 000	50 000 000	-
Réserve légale générale	3.11	71 516 789	61 409 596	10 107 193
Bénéfice de l'exercice	3.11	13 871 827	10 107 194	3 764 633
Total des passifs		1 887 957 569	1 629 365 122	258 592 447
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		279 712 051	197 688 113	82 023 938

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2007

en CHF	Notes	2007	2006	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	121 020 057	101 946 684	19 073 373
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		-	300 000	(300 000)
Engagements irrévocables	3.1, 4.2	2 804 000	1 862 000	942 000
Instruments financiers dérivés	4.3	1 099 665 572	1 096 712 275	2 953 297
Valeurs de remplacement positives brutes		6 850 451	1 991 648	4 858 803
Valeurs de remplacement négatives brutes		3 901 785	3 015 011	886 774
Opérations fiduciaires	4.4	1 194 810 137	714 052 015	480 758 122

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2007

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

en CHF	Notes	2007	2006	Variation
Produit des intérêts et des escomptes		61 108 381	44 144 420	16 963 961
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1 328 633	919 666	408 967
Charges d'intérêts		(33 423 143)	(23 824 465)	(9 598 678)
Résultat des opérations d'intérêts		29 013 871	21 239 621	7 774 250
Revenus pour commissions :				
- sur opérations de crédit		837 988	464 365	373 623
- sur opérations de négociation de titres et d'investissement		50 775 063	48 928 571	1 846 492
- sur autres prestations de service		5 363 995	4 726 870	637 125
Charges de commissions		(7 493 017)	(6 432 905)	(1 060 112)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		49 484 029	47 686 901	1 797 128
Résultat des opérations de négoce	5.2	7 496 621	6 577 803	918 818
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		59 702	323 295	(263 593)
Produit des participations		36 690	18 630	18 060
Résultat d'immeubles		15 023	-	15 023
Autres produits ordinaires		554 363	285 790	268 573
Autres charges ordinaires		(644 836)	(463 374)	(181 462)
Résultat des autres produits ordinaires		20 942	164 341	(143 399)
Résultat net des opérations bancaires ordinaires		86 015 463	75 668 666	10 346 797
Charges de personnel	5.3	36 001 084	30 376 098	5 624 986
Autres charges d'exploitation	5.4	20 944 526	19 037 601	1 906 925
Charges d'exploitation		56 945 610	49 413 699	7 531 911
Bénéfice brut		29 069 853	26 254 967	2 814 886

COMPTES DE RÉSULTAT

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

en CHF	Notes	2007	2006	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(7 756 904)	(7 667 713)	(89 191)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(2 400 000)	(5 398 828)	2 998 828
Produits extraordinaires	5.5	89 878	399 768	(309 890)
Impôts		(5 131 000)	(3 481 000)	(1 650 000)
Bénéfice de l'exercice		13 871 827	10 107 194	3 764 633

PROPOSITION D'UTILISATION DU BÉNÉFICE DU BILAN

en CHF	Notes	2007	2006	Variation
Bénéfice de l'exercice		13 871 827	10 107 194	3 764 633
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		13 871 827	10 107 194	3 764 633
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2007, soit CHF 13 871 827, à la réserve légale générale				
Bénéfice reporté		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2007

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2007		2006	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	13 872	-	10 107	-
Amortissements	7 757	-	7 668	-
Correctifs de valeurs et provisions	2 663	-	4 557	-
Comptes de régularisation actifs	-	3 088	2 536	-
Comptes de régularisation passifs	4 504	-	-	230
Autres actifs	-	3 737	733	-
Autres passifs	7 114	-	2 804	-
Total flux opérationnel	29 085		28 175	

FLUX DE FONDS RÉSULTANT DE CHANGEMENTS AU NIVEAU DES IMMOBILISATIONS

Participations	-	392	-	3
Établissements utilisés par la banque	-	6 131	37	79
Autres immobilisations corporelles	30	6 502	41	5 103
Immobilisations immatérielles	-	1 853	-	1 976
Total flux dans l'actif immobilisé		14 848		7 083

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2007		2006	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	29 085	14 848	28 175	7 083
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	-	6 200	6 000	-
Obligations de caisse	33 193	-	27 009	-
Créances sur la clientèle	-	6 376	-	3 895
Créances hypothécaires	28 155	-	-	20 481
Immobilisations financières	-	4 950	-	36 006
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	94	-	101	-
Engagements envers les banques	120 537	-	100 317	-
Engagements envers la clientèle	58 163	-	194 097	-
Engagements envers la clientèle – épargne	-	8 519	29 306	-
Obligations de caisse	33 171	-	4 789	-
Créances sur les banques	42 131	-	-	80 110
Créances sur la clientèle	-	9 818	-	105 191
Créances hypothécaires	-	264 373	-	165 071
Immobilisations financières	-	1 923	32 734	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire	13 285			16 401
Flux totaux	27 522		4 691	
Variation de la liquidité		27 522		4 691



Nous avons l'occasion unique de reconstruire l'Etat en repartant des entités que nous connaissons tous et que nous chérissons: la famille, la commune, la région.

C'est ainsi que nous pourrons jouir, enfin, d'un Etat authentique et vivant.⁶

6.

Luigi EINAUDI,
Dehors le préfet !, dans
"L'Italie et le deuxième Risorgimento",
supplément de la "Gazzetta ticinese"
(17 juillet 1944).

Photo

*Polizzi Generosa (Palerme).
Elections de 1955.
© Enzo Sellerio.*

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2007

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, intervient principalement dans le secteur des services de gestion de patrimoine, de négociation de valeurs mobilières et de courtage de crédits.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une succursale à St. Moritz avec trois agences à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzona avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, une succursale à Coire avec une agence à Davos ainsi que des succursales à Locarno, Saint-Gall, Bâle, Zurich et Monaco (Principauté).

Au terme de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 303 personnes (contre 268 en 2006), ce qui équivaut à 291,90 collaborateurs à plein temps (2006: 256,90).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire CFB 99/2 "Outsourcing".

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de la Commission Fédérale des Banques, notamment celles qui figurent dans la DEC-CFB du 14 décembre 1994 (état au 21 décembre 2006).

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif "Correctifs de valeurs et provisions".

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2007	2006
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités temporellement.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging).

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs". Le résultat de l'évaluation apparaît dans le compte de résultat.

Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation (Autres actifs ou Autres passifs), sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits générateurs d'intérêts, ces derniers sont enregistrés dans "Résultat d'opérations sur intérêts".

CONVERSION DES VALEURS ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique "Résultat d'opérations de négociation".

Les contrats à terme (*outright*) et la partie à terme des *swap* sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique "Résultat d'opérations de négociation". Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants : EUR 1.6562 (2006 : 1.6079) ; USD 1.1257 (2006 : 1.2205).

CONVERSION DES VALEURS ÉTRANGÈRES : SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au change en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations REPO ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique "Engagements vis-à-vis de banques". Le résultat de ces opérations apparaît dans le "Résultat d'opérations sur intérêts".

IRS

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous "Résultat d'opérations sur intérêts".

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION

Par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2006, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation.

INTÉRÊTS MENACÉS

Les intérêts menacés sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés sous 90 jours ne sont pas enregistrés sur le compte de résultat mais différés sous la rubrique "Correctifs de valeur et provisions".

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de la politique interne de la Banque.

Celle-ci vise à préserver les moyens propres de la Banque, à favoriser la rentabilité et à augmenter la valeur de l'entreprise.

La Banque s'attache à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise très concernée par la thématique des risques.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque, parallèlement aux règlements d'ordre juridique et déontologique qui régissent l'activité bancaire en Suisse, forment la base de la politique en la matière.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont placés sous la responsabilité de la Direction Générale, qui se charge d'informer le Conseil d'Administration.

Dans le cadre de la supervision et de l'application de la politique de risque financier de la Banque, le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.) (Comité de gestion actif-passif) a été créé.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques sont divisés en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

RISQUES DE CRÉDIT

Risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'un agent de contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalente au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque accorde le plus souvent des crédits hypothécaires, des crédits lombards et des crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs gagés, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Dans le cadre des crédits commerciaux, l'analyse dépend de facteurs qualitatifs, quantitatifs et de développement. Les résultats de cette analyse se reflètent donc sur le maintien de l'exposition et sur les conditions convenues au départ.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en différentes catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que la détermination de taux de recouvrement des couvertures constituées. Dans ce cadre, une unité indépendante de l'instance préposée à l'acquisition et à la vente effectue des contrôles périodiques dans le but de découvrir d'éventuels signaux de dégradation du fonds de crédit en anticipant des situations susceptibles de se conclure par une défaillance. Les vérifications sont axées sur le contrôle du respect ponctuel des termes contractuels du crédit, en particulier sur sa bonne utilisation, et sur le service ponctuel de la dette. Au terme de cette analyse, les provisions nécessaires du point de vue économique sont déterminées.

RISQUES DU MARCHÉ

Risque de subir des pertes de valeur dues à des baisses d'activité et/ou à des augmentations de passivité résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de "taux", de "change" et de "prix".

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement ramenée en premier lieu à la non-concordance temporelle entre les opérations de récolte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de Interest Rate Swap (swap de taux) (micro et macro Hedge) avec la Maison Mère.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque l'opérativité dépend des exigences de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale sont fixés. Les positions non équilibrées individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables. Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de dépôts d'autres intermédiaires financiers et de la Maison Mère.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de REPO avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

RISQUES D'EXPLOITATION

Risque de pertes directes et indirectes résultant d'échecs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est minimisée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création de bureaux chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Risque de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans un but de prévention des risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles susceptibles d'impact avec l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du Personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de recyclage de capitaux) et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne la conformité, une activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification.

Cette fonction est confiée à un bureau de la Banque, sans préjuger des compétences réservées au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie conservées pour le compte de clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l'"Interest Rate Swap" (swap de taux).

PRINCIPES DE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Les opérations effectuées par la Banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité d'après la date de valeur. Les opérations au comptant qui, à la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.





Celui qui domine véritablement le monde économique n'est pas celui qui fournit le «capital». Ce n'est pas non plus la matière – les briques, la chaux, les machines, la force motrice qu'on trouve dans les entreprises. Non, c'est l'homme.

*L'homme intelligent, qui sait et qui agit :
de l'administrateur délégué aux directeurs, aux techniciens, aux ouvriers.⁷*

7.
Luigi EINAUDI,
*Libérisme, bourgeoisie et
origines de la guerre*, in
"La riforma sociale"
(septembre-octobre 1928).

Photo
Turin, usine Mirafiori.
Chaîne de finition de la Fiat
Nuova 500 (1957).
Archives Fiat.

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres couvertures	En blanc	Total
Crédits				
Créances sur la clientèle	125 070 097	230 683 740	112 798 453	468 552 290
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	895 407 304	-	-	895 407 304
Immeubles commerciaux	100 942 825	-	-	100 942 825
Autres	-	-	-	-
Exercice de référence	1 121 420 226	230 683 740	112 798 453	1 464 902 419
Exercice précédent	810 270 289	302 831 809	99 387 778	1 212 489 876
Hors bilan				
Engagements conditionnels	550 215	57 352 988	63 116 854	121 020 057
Engagements de paiement et de versement supplémentaire	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	2 804 000	2 804 000
Exercice de référence	550 215	57 352 988	65 920 854	123 824 057
Exercice précédent	-	90 958 521	13 150 063	104 108 584

CRÉDITS MENACÉS

en CHF	Estimation valeur			Provision spécifique
	Montant brut	de réalisation des garanties	Montant net	
Exercice de référence	5 899 134	1 310 000	4 589 134	5 293 707
Exercice précédent	4 792 298	985 000	3 807 298	4 026 992

3.2. RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières

en CHF	2007	2006	Variation
Titres de créance, évalués selon la valeur la plus basse	47 880 483	43 914 719	3 965 764
valeur d'acquisition	48 039 102	44 356 942	3 682 160
valeur de marché	48 395 244	44 162 992	4 232 252
dont obligations ou obligations de caisse propres	-	-	-
Titres de participation	10 584 275	7 676 678	2 907 597
valeur de marché	11 912 204	8 673 317	3 238 887
dont participations qualifiées	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	5 009 000	5 009 000	-
Total des immobilisations financières	63 473 758	56 600 397	6 873 361
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	41 159 826	27 039 060	14 120 766

Participations

en CHF	2007	2006	Variation
Sans valeur de marché	803 943	411 500	392 443

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATIONS (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participations
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Le capital social a été libéré à hauteur de 100%.

Conformément aux dispositions de l'art. 23a OB, il ne subsiste pas d'obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2007.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 2006	Reclassifi- cation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable 2007
Participations								
minoritaires	1 011 500	(600 000)	411 500	-	392 443	-	-	803 943
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1 011 500	(600 000)	411 500	-	392 443	-	-	803 943
Immobilisations corporelles								
Im. à l'usage de la Banque	13 931 356	(443 315)	13 488 041	60 083	6 131 118	-	(721 339)	18 957 903
Autres im. corporelles	44 800 706	(35 237 758)	9 562 948	(60 083)	6 502 073	(30 000)	(5 082 853)	10 892 085
Im. imma- térielles	21 192 135	(19 913 364)	1 278 771	-	1 853 011	-	(1 952 712)	1 179 070
Total	79 924 197	(55 594 437)	24 329 760	-	14 486 202	(30 000)	(7 756 904)	31 029 058
Valeur d'assurance								
Immeubles à l'usage de la Banque			11 800 000					11 800 000
Autres immobilisations corporelles			18 535 000					18 535 000

Suite à la récente acquisition de l'immeuble dans lequel est située la succursale de St. Moritz (novembre 2007), la valeur d'assurance des immeubles à l'usage de la Banque sera adaptée au cours de l'année 2008.

3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

Aucune remarque.

3.6. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF	2007	2006
Dépôts en garantie pour "Engpassfinanzierung"	3 486 219	3 482 400
Dépôts de garantie auprès des institutions communes des Banques	3 982 027	3 954 000
Titres de crédit (immobilisations financières) placés en garantie pour opérations REPO	33 691 580	19 602 660
Partie qui s'est vu accorder le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage, sans restriction aucune	-	-
Total	41 159 826	27 039 060

3.7. ENGAGEMENTS VIS-À-VIS D'ÉTABLISSEMENTS DE PRÉVOYANCE

en CHF

31.12.2007

31.12.2006

Engagements vis-à-vis de l'organisme de prévoyance

-

-

La Banque est titulaire de deux plans de prévoyance; le premier, à caractère "Général", prend en charge l'ensemble du personnel (dont la Direction), tandis que le second concerne uniquement les Membres de Direction.

Ces deux plans de prévoyance connaissent un record de cotisations. Toutes les obligations de prévoyance de l'Institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurance. Par conséquent, il ne s'agit là pour la Banque ni d'un avantage économique ni d'une obligation de couverture. Les coûts de prévoyance comptabilisés pour l'exercice clos au 31.12.2007 équivalent à CHF 3 274 543 (2006: CHF 1 791 557) et sont compris dans les charges concernant le personnel. Afin d'améliorer les prestations de vieillesse du personnel, la Banque a effectué un versement extraordinaire de CHF 1 600 000 à la fondation de prévoyance professionnelle au cours de l'année 2007. La totalité de ce montant a été pris en charge par l'employeur.

Plan Général

Indications

2007

Cercle d'assurés/droits

Tous les employés (y compris les Membres de Direction) percevant un salaire annuel AVS supérieur au plafond maximal de la rente simple de vieillesse AVS. Les bonifications de vieillesse annuelles vont de 6% à 13% du salaire assuré et varient en fonction de la catégorie d'âge.

Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, selon les tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants de retraités.

Le plan est financé à hauteur de 40% par le salarié, tandis que la Banque verse les 60% restants.

Réserves de cotisations existantes

Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.

Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique

Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".

Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres

Il n'existe pas de fonds libres.

Plan Membres de Direction

Indications

2007

Cercle d'assurés/droits

Tous les Membres de Direction, au terme d'une période d'attente de 24 mois et pas avant le 40ème anniversaire. Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, en fonction des tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage et pour les enfants de retraités.

Le financement de ce plan est assuré en totalité par la Banque.

Réserves de cotisations existantes

Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.

Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique

Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".

Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres

Il n'existe pas de fonds libres.

3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance								
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
1.375 %	1 115								1 115
1.625 %	5 927	591	10						6 528
1.750 %	25 357	4 815	652						30 824
1.875 %	662	693	2 282	38					3 675
2.000 %	3 750	1 305	3 634						8 689
2.125 %	1 000	1 372	4 645	363	33				7 413
2.250 %	11 060	3 445	1 130	550	120	336			16 641
2.375 %	1 263	19 073	379	490	320				21 525
2.500 %	310	3 451	4 402	571	210	275			9 219
2.625 %		100	612	10 698	385	209	10		12 014
2.750 %		155	24 152	1 397	1 316	90	124	20	27 254
2.875 %		4 728	133	428	132	57	65		5 543
3.000 %		9 320	150	830	784	1 048	350		12 482
3.125 %			2 456	130	355				2 941
3.250 %	51	7		3 915	20		75	71	4 139
3.375 %	50	50			4 067				4 167
3.500 %		83	55	25 000			567	140	25 845
4.000 %	2 684	17							2 701
4.250 %	505	10							515
Total	53 734	49 215	44 692	44 410	7 742	2 015	1 191	231	203 230

3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisation conforme à leur but de l'affectation	Modification	Récupération des intérêts menacés	Nouvelle constitution à la charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	11 359 993	(102 141)	-	430 438	1 674 660	(9 878)	13 353 072
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	25 915 232	-	-	-	669 808	-	26 585 040
Subtotal	37 275 225	(102 141)	-	430 438	2 344 468	(9 878)	39 938 112
Total des correctifs de valeurs et provisions	37 275 225	(102 141)	-	430 438	2 344 468	(9 878)	39 938 112
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan	37 275 225	(102 141)	-	430 438	2 344 468	(9 878)	39 938 112
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	-

3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	50 000 000	500 000	50 000 000

Le capital social n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2006.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, celle-ci est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés sur le Marché Expandi de la Bourse des valeurs de Milan.

La situation est inchangée par rapport à celle constatée au 31 décembre 2006.

3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2007	2006
Total des capitaux propres au début de l'exercice		
Capital social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	61 409 595	52 724 688
Bénéfice au bilan	10 107 194	8 684 907
Total	121 516 789	111 409 595
Attribution à la réserve légale générale	(10 107 194)	(8 684 907)
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'année précédente	10 107 194	8 684 907
Bénéfice de l'exercice de référence	13 871 827	10 107 194
Total des capitaux propres	135 388 616	121 516 789
dont :		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	71 516 789	61 409 595
Bénéfice au bilan	13 871 827	10 107 194
Total	135 388 616	121 516 789

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital								Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé		
Actif circulant									
Liquidités	53 698 115	-	-	-	-	-	-	-	53 698 115
Créances sur les banques	126 603 121	-	122 251 459	-	-	-	-	-	248 854 580
Créances sur la clientèle	156 306 737	-	190 721 374	78 755 859	27 017 000	15 751 320	-	-	468 552 290
Créances hypothécaires	6 064 691	518 085 863	29 171 875	82 707 000	241 872 500	118 448 200	-	-	996 350 129
Immobilisations financières	10 584 293	-	-	11 933 863	35 469 352	5 486 250	-	-	63 473 758
Exercice de référence									
	353 256 957	518 085 863	342 144 708	173 396 722	304 358 852	139 685 770	-	-	1 830 928 872
Exercice précédent	262 910 018	236 169 040	461 000 037	165 301 107	400 189 773	60 683 771	-	-	1 586 253 746
Fonds étrangers									
Engagements résultant de papiers monétaires	221 132	-	-	-	-	-	-	-	221 132
Engagements envers les banques	3 939 290	-	311 241 817	56 379 196	-	-	-	-	371 560 303
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	327 918 581	-	-	-	-	-	-	-	327 918 581
Autres engagements envers la clientèle	553 096 479	-	197 559 104	18 148 663	-	-	-	-	768 804 246
Obligations de caisse	-	-	6 508 000	47 226 000	146 059 000	3 437 000	-	-	203 230 000
Exercice de référence									
	885 175 482	-	515 308 921	121 753 859	146 059 000	3 437 000	-	-	1 671 734 262
Exercice précédent	836 208 153	1 112 000	437 565 738	43 905 464	117 885 000	4 618 000	-	-	1 441 294 355

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2007	2006	Variation
Les crédits aux organes	3 198 092	3 695 456	(497 364)

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au bas du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la Maison Mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	2007		2006	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	53 150	548	24 073	2 103
Créances sur les banques	44 355	204 500	137 367	153 620
Créances sur la clientèle	334 580	133 972	271 579	180 779
Créances hypothécaires	996 350	-	760 132	-
Immobilisations financières	8 284	55 190	8 329	48 271
Participations	804	-	412	-
Immobilisations corporelles	30 278	751	23 507	823
Comptes de régularisation	13 719	554	11 007	178
Autres actifs	8 478	2 444	6 956	229
Total des actifs	1 489 998	397 959	1 243 362	386 003
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	221	-	127	-
Engagements envers les banques	25 742	345 818	24 834	226 189
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	215 975	111 944	226 211	110 226
Autres engagements envers la clientèle	411 083	357 721	433 947	282 894
Obligations de caisse	203 230	-	136 866	-
Comptes de régularisation	13 878	1 489	10 057	807
Autres passifs	23 898	1 631	18 098	317
Correctifs de valeurs et provisions	39 928	10	37 236	39
Capital social	50 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	71 517	-	61 410	-
Bénéfice de l'exercice	13 872	-	10 107	-
Total des passifs	1 069 344	818 613	1 008 893	620 472

3.15. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	2007		2006	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	1 482 274	79	1 236 638	76
Pays OCDE	372 573	20	376 764	23
Autres pays	33 110	1	15 963	1
Total des actifs	1 887 957	100	1 629 365	100

3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Liquidités	41 817	11 445	282	154	53 698
Créances sur les banques	145	220 584	13 708	14 417	248 854
Créances sur la clientèle	285 825	127 064	51 763	3 900	468 552
Créances hypothécaires	996 350	-	-	-	996 350
Immobilisations financières	34 103	27 695	850	826	63 474
Participations	804	-	-	-	804
Immobilisations corporelles	30 374	655	-	-	31 029
Comptes de régularisation	11 575	2 400	287	11	14 273
Autres actifs	7 470	573	2 366	514	10 923
Total actif au bilan	1 408 463	390 416	69 256	19 822	1 887 957
Demandes de livraison dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	40 022	511 369	127 458	74 667	753 516
Total des actifs	1 448 485	901 785	196 714	94 489	2 641 473
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	221	-	-	-	221
Engagements envers les banques	175 493	182 075	12 847	1 145	371 560
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	250 400	77 519	-	-	327 919
Autres engagements envers la clientèle	331 287	353 899	62 529	21 089	768 804
Obligations de caisse	203 230	-	-	-	203 230
Comptes de régularisation	12 393	2 602	229	143	15 367
Autres passifs	19 213	5 555	332	429	25 529
Correctifs de valeurs et provisions	39 928	10	-	-	39 938
Capital social	50 000	-	-	-	50 000
Réserve légale générale	71 517	-	-	-	71 517
Bénéfice de l'exercice	13 872	-	-	-	13 872
Total passif au bilan	1 167 554	621 660	75 937	22 806	1 887 957
Engagements dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	300 979	266 722	117 449	72 629	757 779
Total des passifs	1 468 533	888 382	193 386	95 435	2 645 736
Position nette par devise	(20 048)	13 403	3 328	(946)	(4 263)

3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2007	2006	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 892 277	1 922 673	(30 396)
Valeur de remplacement positives des instruments financiers dérivés	7 495 628	2 169 279	5 326 349
Compte de compensation	-	1 837 215	(1 837 215)
Autres	1 534 316	1 255 417	278 899
Total	10 922 221	7 184 584	3 737 637

3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2007	2006	Variation
Administration fédérale des cotisations	9 510 714	7 081 192	2 429 522
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	4 549 385	3 192 642	1 356 743
Compte de compensation	3 862 965	-	3 862 965
Fournisseurs	4 067 558	5 208 873	(1 141 315)
Autres	3 538 542	2 932 401	606 141
Total	25 529 164	18 415 108	7 114 056

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2007	2006
Garanties prêtées et instruments analogues	83 413 795	92 347 244
Crédits documentaires	37 606 262	9 599 440
Total des engagements conditionnels	121 020 057	101 946 684

4.2. ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES

en CHF	2007	2006
Garanties de dépôt	2 804 000	1 862 000
Total engagements irrévocables	2 804 000	1 862 000

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'ANNÉE

en CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montants du sous-jacent
Hedging			
Instruments de taux			
Swap (OTC) – IRS	3 862 965	-	340 600 000
Négociation			
Devises/Métaux précieux			
Contrats à terme (OTC) - Swap	2 899 998	3 814 297	436 988 076
Options (OTC)	87 488	87 488	4 665 414
Autres			
Contrats à terme (OTC)	-	-	317 412 082
Total de l'exercice de référence	6 850 451	3 901 785	1 099 665 572
Total exercice précédent	1 991 648	3 015 011	1 096 712 275

Sous la rubrique "Divers", sont reportées les transactions conclues avant le 31 décembre 2007, mais à régulariser en 2008, conformément au principe de tenue de la comptabilité selon la date de valeur.

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	2007	2006	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	774 751 386	519 226 666	255 524 720
Investissements fiduciaires auprès de la Maison Mère	420 058 751	194 825 349	225 233 402
Total	1 194 810 137	714 052 015	480 758 122

4.5. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF	2007	2006	Variation
Genre d'avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectif sous gestion propre	881.1	860.6	20.5
Avoirs sous mandat de gestion	1 380.4	1 460.6	(80.2)
Autres avoirs administrés	4 222.4	3 502.2	720.2
Total avoirs administrés (dont avoirs considérés en double)	6 483.9	5 823.4	660.5
dont considérés en double	507.7	581.8	(74.1)
Apports / (Retraits) nets (dont avoirs considérés en double)	831.6	812.0	19.6

La donnée "Autres avoirs administrés" se rapporte au montant total des avoirs déposés par la Clientèle, pour lesquels la Banque effectue en plus des services de nature administrative. Les avoirs patrimoniaux en simple garde ne sont pas concernés.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la Clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

5.2. RÉPARTITION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2007	2006	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	7 498 857	6 593 303	905 554
Négociation de titres	(2 236)	(15 500)	13 264
Total	7 496 621	6 577 803	918 818

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2007	2006	Variation
Salaires	27 946 206	24 648 651	3 297 555
Prestations sociales	6 224 432	4 413 147	1 811 285
Autres charges	1 830 446	1 314 300	516 146
Total	36 001 084	30 376 098	5 624 986

5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2007	2006	Variation
Coût des locaux	6 284 174	5 501 511	782 663
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 257 821	4 043 063	214 758
Autres coûts	10 402 531	9 493 027	909 504
Total	20 944 526	19 037 601	1 906 925

5.5. PRODUIT ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les produits extraordinaires résultent, à hauteur de CHF 9 878, de la dissolution de correctifs de valeurs et de provisions sur créances de la Clientèle qui ne sont plus nécessaires économiquement, ainsi que de CHF 80 000 dérivant de la vente d'un terrain situé dans le Canton de Thurgovie (valeur au bilan CHF 30 000).

5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU MAXIMUM JUSQU'À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO).

Aucune remarque.

5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	2007		Total
	Suisse	Étranger*	
Résultat d'opérations sur intérêts	27 758 378	1 255 493	29 013 871
Résultat d'opérations en commande et de prestations de service	47 138 586	2 345 443	49 484 029
Résultat d'opérations de négociation	7 405 626	90 995	7 496 621
Résultat d'autres produits ordinaires	20 942	-	20 942
Profits nets d'opérations bancaires ordinaires	82 323 532	3 691 931	86 015 463
Frais d'exercice	53 050 455	3 895 155	56 945 610
Bénéfice brut	29 273 077	(203 224)	29 069 853

* Les données "Étranger" font référence à la succursale de la Principauté de Monaco.



RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

Deloitte.

Deloitte SA
Via Ferruccio Pelli 1
Casella postale 5520
CH-6901 Lugano
Tel: +41 (0)91 913 74 00
Fax: +41 (0)91 913 74 99
www.deloitte.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée Générale des actionnaires de
Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (pages 21 à 51) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

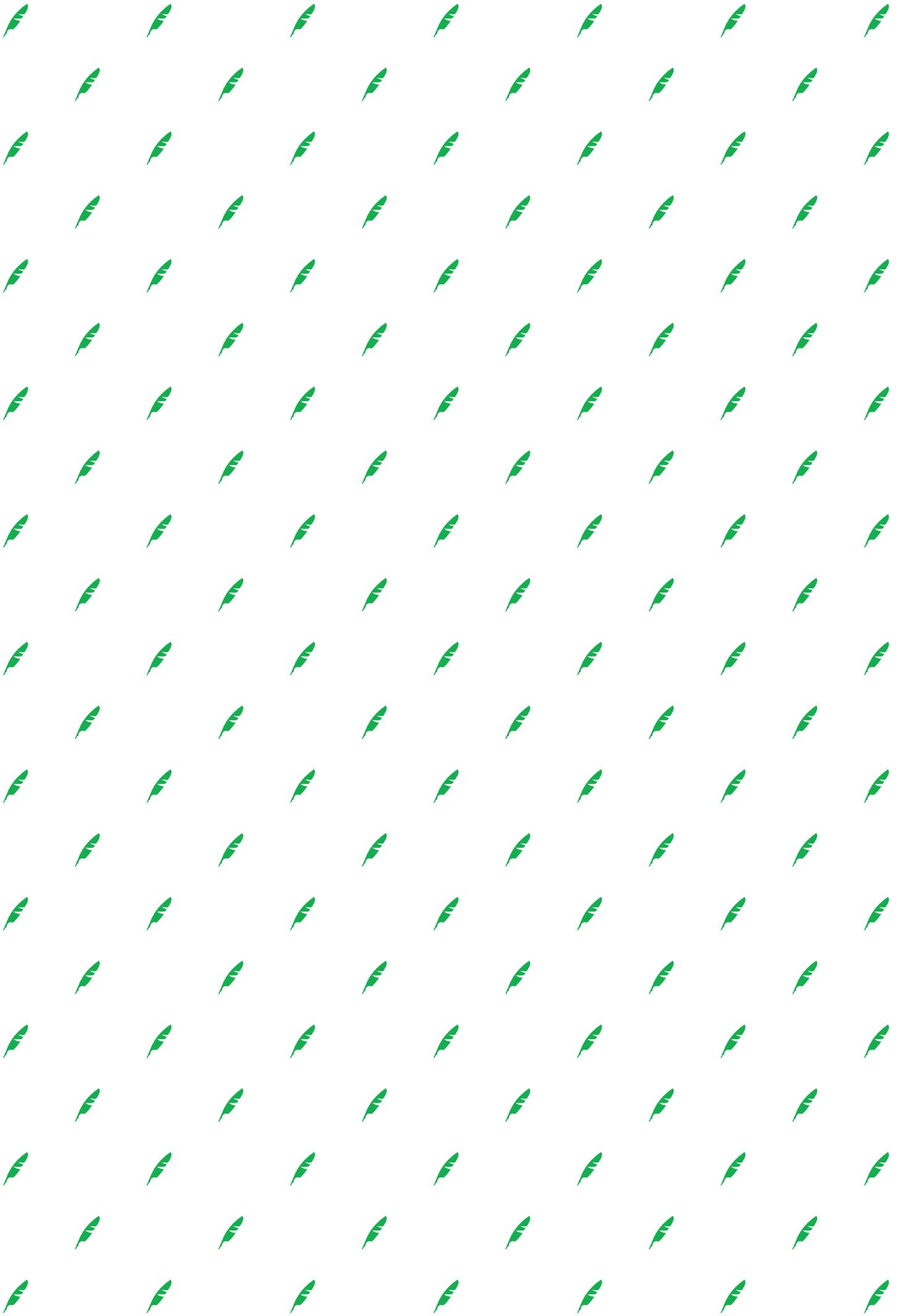
Deloitte SA



Herbert Ott
Réviseur responsable



Dario Bistoletti



NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES ET LIVRETS DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVISES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^{ÈME} PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

Le personnage que nous avons voulu placer au centre de notre volet culturel a bénéficié en son temps de la neutralité suisse. En effet, à partir du 8 septembre 1943, Luigi Einaudi, recherché par la police allemande, dut trouver refuge dans la Confédération helvétique pendant un peu plus d'un an. Au passage, rappelons que la neutralité, la stabilité politique et la rigueur de la réglementation sur le secret bancaire ont fait de l'Etat de Guillaume Tell la forteresse du monde.

L'idée de rendre hommage à ce grand homme italien est née de la lecture du plaisant ouvrage *Luigi Einaudi - Luigi Albertini: Lettere (1908-1925)*, édité par M. Marzio Achille Romani. Non que cette lecture nous ait laissé un goût d'inachevé, mais l'évocation du souvenir de cet homme nous a poussé à vouloir approfondir le sujet.

Je ne donnerai ici qu'un bref résumé de ce que fut sa vie, préférant laisser aux spécialistes le soin d'en révéler tous les détails.

Luigi Einaudi, économiste et homme politique, est né à Carrù (province de Cuneo) en 1874 et mourut à Rome en 1961. Le travail fut son meilleur ami : peut-on rêver meilleure compagnie pour passer sa vie? Diplômé en jurisprudence, il enseigna la science des finances à l'université de Turin, à l'école Bocconi de Milan et occupa la chaire d'économie politique au Politecnico de Turin. Journaliste de grande renommée, il collabora à de nombreux journaux et périodiques italiens et étrangers. Luigi Luzzatti, père du mouvement coopératif des banques populaires, le nomma à la direction de la revue *Credito e cooperazione*.

Nommé gouverneur de la Banque d'Italie en janvier 1945, il allait commencer, deux ans plus tard, un parcours d'homme d'Etat, comme vice-président du Conseil et ministre du Budget. A ce poste, il prendra des mesures fortes, connues sous le nom de "mesures Einaudi" (restriction du crédit bancaire et assainissement de la dette publique) qui permirent d'atténuer l'inflation et de stabiliser le pouvoir d'achat de la lire.

Le 11 mai 1948, il fut élu président de la République, fonction qu'il occupa avec compétence et autorité, suscitant l'admiration de tous.

Européen fervent, il soutint l'avènement de la Communauté économique européenne, appelant de ses vœux une fédération limitant la souveraineté des Etats au profit d'un pouvoir supranational.

A nous, hommes de banque, il a laissé comme memento une page magnifique tirée de l'ouvrage *La Difficile Arte del Banchiere* (L'Art difficile d'être banquier) et intitulée "Banques avec adjectifs". Où il faut lire en substance que la banque "avec adjectif" aura d'autant plus de chance de succès qu'elle saura oublier son adjectif.

Qu'il me soit permis de citer ici la conclusion de la préface de Mario Monti au petit ouvrage cité plus haut: "À une époque où les thèmes de l'économie et de la société ouvertes suscitent un regain d'attention - thèmes de plus en plus mis en doute par diverses formes de populisme - la pensée d'Einaudi mérite d'être ré-explorée. À la lumière des problèmes d'aujourd'hui".

Luigi Einaudi, salué par ses pairs, a laissé dans l'histoire l'empreinte d'un grand homme. La présente monographie s'enrichit de la précieuse contribution de Carlo Azeglio Ciampi, président émérite de la République italienne et gouverneur honoraire de la Banque d'Italie. Je le remercie vivement de l'intérêt qu'il a porté à ce projet. Je félicite également MM. Robert Einaudi et Francesco Forte ainsi que Mme Giuliana Limiti pour leur excellente contribution, l'enthousiasme qu'ils ont manifesté dans leurs recherches et pour la qualité de leur exposé.

Lugano, janvier 2008

Le Président
Piero Melazzini